



Conseil économique et social

Distr. générale
22 novembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-cinquième session

22 février-4 mars 2011

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Suivi des résolutions et décisions du Conseil économique et social

Lettre datée du 8 novembre 2010, adressée au Président de la Commission de la condition de la femme par le Président du Conseil économique et social

Cette année, la session de fond du Conseil économique et social a été marquée par un fort niveau de participation et d'engagement des États Membres, de la société civile et des organismes des Nations Unies. L'intérêt manifesté par les diverses parties prenantes traduit la confiance renouvelée dont jouit le Conseil en tant que forum de débats et de discussions constructifs sur les grands enjeux du développement et sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Conseil a largement contribué à faire de 2010 une année charnière pour les femmes par le biais de son examen ministériel annuel. Cet examen axé sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes a servi de passerelle entre l'examen 15 ans après la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, tenue en septembre. Plusieurs points des discussions et de la Déclaration ministérielle adoptée à l'issue du débat de haut niveau ont été repris dans le document final du Sommet.

En ce qui concerne les autres résultats de la session de fond de juillet du Conseil, je voudrais insister particulièrement sur certaines propositions importantes du Conseil qui intéressent ses organes subsidiaires. Vous trouverez en annexe, à titre de référence, la liste des résolutions et décisions par lesquelles le Conseil a expressément demandé aux organes subsidiaires de prendre des mesures. Leur texte intégral est reproduit dans le document E/2010/INF/2/Add.1.

* E/CN.6/2011/1.



Je vous serais obligé de bien vouloir porter ce qui précède à l'attention de la Commission de la condition de la femme, pour examen et suite à donner, et je vous remercie de l'aide et de la collaboration dont vous nous faites toujours bénéficier.

Le Président du Conseil économique et social
(Signé) Hamidon **Ali**

Annexe

Document appelant des mesures de la part de tous les organes/organismes des Nations Unies

**Déclaration ministérielle du débat de haut niveau de 2010
du Conseil économique et social présentée par le Président
du Conseil (Mise en œuvre des objectifs et engagements adoptés
au niveau international en matière d'égalité des sexes
et d'autonomisation des femmes)^a**

Résolutions adoptées par le Conseil économique et social en 2010 appelant un suivi de la part de la Commission de la condition de la femme

<i>Numéro de la résolution</i>	<i>Titre</i>
2010/6	La situation des Palestiniennes et l'aide à leur apporter

Résolutions appelant des mesures de la part de tous les organes/organismes concernés des Nations Unies

<i>Numéro de la résolution</i>	<i>Titre</i>
2010/1	Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies
2010/8	Tabagisme et santé maternelle et infantile
2010/11	Aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
2010/12	Promouvoir l'intégration sociale
2010/13	Intégration de la question des personnes handicapées à l'ordre du jour du développement
2010/22	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
2010/24	Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la déclaration ministérielle sur les objectifs convenus et les engagements pris sur le plan international en matière de santé publique mondiale, adoptée lors du débat de haut niveau de la session de fond de 2009 du Conseil économique et social

^a Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 3* (A/65/3/Rev.1), chap. III, sect. F.

<i>Numéro de la résolution</i>	<i>Titre</i>
2010/25	Surmonter la crise financière et économique mondiale : un Pacte mondial pour l'emploi
2010/27	Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010
2010/28	Groupe consultatif ad hoc sur Haïti
2010/29	Intégration du principe de l'égalité des sexes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies
2010/30	Appui apporté aux territoires non autonomes par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies